



## Trophée « Itinéraire Vélo de l'année »

### ■ Préambule

Le tourisme à vélo est aujourd'hui incontournable, tant pour ses bienfaits sur la santé et l'environnement que pour l'animation et la promotion des territoires. Les retombées économiques de cette filière sont importantes à travers l'activité régulière des cyclotouristes, seuls ou en clubs, mais aussi par les événements et séjours organisés partout en France par ces derniers.

Selon l'Observatoire du Tourisme à Vélo mené par la Fédération française de cyclotourisme, 59 % des français déclarent faire du vélo. Et parmi ces pratiquants, 45 % l'utilisent pendant leurs vacances\*. Pour poursuivre cette évolution, chacun doit, à son niveau, s'impliquer dans le développement du vélo, pour assurer à terme un vrai maillage territorial, avec un réseau cyclable national de qualité. A l'échelle départementale, cela passe notamment par des aménagements et infrastructures adaptées, une animation locale autour du vélo et des services dédiés.

Pour valoriser et renforcer cette dynamique vélo, le *Comité Destination Vélo\**, avec le soutien de la Coordination Interministérielle pour le développement de l'Usage du Vélo et de la Marche, récompense depuis maintenant 3 ans les meilleures initiatives pour favoriser les déplacements et l'itinérance à vélo, avec le trophée Itinéraire Vélo de l'année. Ce dernier sera remis à l'itinéraire cyclable le plus développé en termes d'aménagements, de sécurité, d'accueil et d'accessibilité pour les cyclotouristes.

\* Sur un panel représentatif de la population française de 1148 répondants.

Résultats de l'Observatoire du tourisme à vélo consultables sur [www.ffvelo.fr](http://www.ffvelo.fr)

\*\* Ce Comité, jury des Trophées *Destination Vélo* et *Itinéraire Vélo* de l'année, est organisé par la **Fédération française de cyclotourisme**, en collaboration avec les salons **Destinations Nature** et **Salon Mondial du Tourisme**, les réseaux **Vélo et Territoires** et **Tourisme et Territoires**, l'**Association des Journalistes de Tourisme** et la **Fédération française des Stations Vertes**, avec le soutien de la **Coordination Interministérielle pour le Développement de l'Usage du Vélo et de la marche**.

**En 2018, le Trophée *Itinéraire Vélo* a été remis à la Vélo Francette.**

**Quel sera le prochain itinéraire récompensé ?**

### ■ Date et lieu de la remise :

**Remise du Trophée « Itinéraire vélo 2019 »**

**Vendredi 15 mars 2019 (horaire à préciser)**

Salon Destinations Nature – Paris Expo - Porte de Versailles – du 14 au 17 mars 2019



## ■ Comment participer ?

Le concours s'adresse à tout organisme ou groupement d'organismes français gérant un itinéraire de plus de 100 km minimum continus, si possible, inscrit au schéma national des véloroutes et voies vertes, et s'inscrivant dans une démarche de développement de la pratique du vélo.

Pour participer, les candidats devront répondre à un maximum de critères et renvoyer leur dossier de candidature **le 15 février 2019** au plus tard.

### Le jury

Le jury sera composé des différents acteurs du développement du tourisme à vélo en France - **la Fédération française de cyclotourisme, les salons Destinations Nature et Mondial du tourisme, les réseaux Vélo & Territoires et Tourisme & Territoires, l'Association des Journalistes de Tourisme (AJT) et la Fédération française des Stations Vertes** - et sera présidé par la **Coordonnatrice Interministérielle pour le Développement de l'Usage du Vélo (CIDUV)**.

Après une étude approfondie des dossiers, le jury sélectionnera le lauréat du trophée Itinéraire Vélo 2019. Dès délibération, les candidats seront invités au **Salon Destinations Nature, du 14 au 17 mars 2019**, pour connaître le lauréat lors de la remise officielle du trophée Itinéraire Vélo 2019.

## ■ Mise en valeur du lauréat

Le lauréat se verra récompensé en recevant le Trophée Itinéraire Vélo et de nombreux avantages :

### Sur le salon Destinations Nature :

> Présentation du lauréat lors d'un atelier public animé par la Fédération française de cyclotourisme.

### Sur l'année 2019 :

- Utilisation du logo Destination Vélo 2019 durant toute l'année
- Un Communiqué de presse dédié pour présenter la Destination Vélo de l'année
- Un article avec photos sur *Cyclotourisme-mag.com*, également relayé sur les sites et réseaux sociaux de chaque partenaire du trophée.
- Un dossier illustré sur l'itinéraire dans la revue Cyclotourisme
- Une page dédiée sur le site de la Fédération : [ffvelo.fr](http://ffvelo.fr)



## ■ Dossier de candidature

À renvoyer au plus tard **le 15 février 2019** (le cachet de la Poste faisant foi) :

Par courrier, à l'adresse suivante :

**Fédération française de cyclotourisme – « Itinéraire Vélo de l'année »**

**12 rue Louis Bertrand – CS 80045**

**94207 Ivry-sur-Seine**

**OU**

Par e-mail (version pdf) à : [c.dintrone@ffvelo.fr](mailto:c.dintrone@ffvelo.fr)

---

### **CANDIDAT**

Dénomination de l'itinéraire :

Organisme(s) candidat(s) :

### **PERSONNE REFÉRENTE**

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Email :

Adresse Postale :

---

## ÉLÉMENTS DE CANDIDATURE

Toutes les informations renseignées seront prises en compte dans le choix de « l'itinéraire Vélo 2019 ». Merci d'apporter le maximum d'éléments à même d'étayer votre candidature et de fournir les documents permettant de justifier les critères demandés en annexe. La candidature sera examinée en fonction de l'existant et non des projets à venir.

### ✓ **Caractéristiques de l'itinéraire**

#### **1/ Longueur de l'itinéraire (offre d'une continuité au moins égale ou supérieure à 100 km)**

Merci d'indiquer les points de départ et d'arrivée de l'itinéraire ainsi que le nombre de kilomètres au total (données recoupées avec celles de l'Observatoire national des véloroutes et voies vertes le cas échéant).

#### **2/ Inscription au schéma national des véloroutes et voies vertes (facultatif)**

Merci d'indiquer si votre itinéraire est inscrit au Schéma national des véloroutes et voies vertes.

#### **3/ Avancement de l'itinéraire**

Merci d'indiquer le pourcentage de réalisation de l'itinéraire et le nombre de kilomètres correspondant, et de préciser les discontinuités existantes à ce jour (portions en cours de réalisation ou en projet).

#### **4/ Présence de signalisation**

Merci de détailler le système de signalisation propre à l'itinéraire mis en place pour faciliter la continuité du parcours.

#### **5/ Part de voies vertes et pistes cyclables sur l'itinéraire (en km et en %)**

(dont celles enregistrées dans l'ON3V). Merci de préciser le nombre de kilomètres réalisés ainsi que le **pourcentage** que représentent les voies vertes et pistes cyclables sur l'ensemble de votre itinéraire cyclable. Les portions en cours de réalisation ou en projet ne pourront pas être prises en compte.

### ✓ **Fréquentation de l'itinéraire**

#### **6/ Type(s) de public/de clientèle ciblé(s) sur l'itinéraire**

#### **7/ Fréquentation de vos itinéraires cyclables (comptages, études)**

#### **8/ Accessibilité de l'itinéraire à tous types de vélos**

Merci d'indiquer si votre itinéraire est accessible à tous types de vélos, même spécifiques (tandems, handbikes, tricycles, vélos couchés, remorques, ...) et précisez le type d'adaptations effectuées en ce sens pour leur faciliter l'accès.

✓ **Accueil et services liés à l'itinéraire**

9/ **Nombre d'établissements (hébergement, restauration) labellisés *Bonnes Adresses cyclotouristes* et/ou *Accueil Vélo* le long de l'itinéraire**

10/ **Nombre de loueurs et/ou réparateurs de vélo labellisés *Bonnes Adresses cyclotouristes* et/ou *Accueil Vélo* le long de l'itinéraire**

11/ **Offices de tourisme labellisés *Accueil Vélo* le long de l'itinéraire**

12/ **Services proposés aux cyclotouristes le long de l'itinéraire :**

- **Réparation de vélos**
- **Service(s) de transport** (*personnes, bagages, vélos*)
- **Service(s) en accès libre** (*points d'eau, gonflage, sanitaires, aires de pique-nique, stationnement, ...*)
- **Régularité et accessibilité des services, disponibilité des informations**

13/ **Accessibilité train + vélo sur l'itinéraire**

*Merci d'indiquer le nombre de gares accessibles autour de l'itinéraire et les solutions mises en place pour faciliter une partie du trajet en train si besoin.*

14/ **Mise à disposition de séjours dédiés au vélo (produits packagés)**

*Offres permettant de séjours ou de visites organisé(e)s, incluant majoritairement votre itinéraire à vélo. Les produits proposés par des structures autres que votre/vos organismes pourront être pris en compte si ce(s) derniers est/sont impliqué(s) (partenariat, soutien).*

✓ **Mise en valeur de l'itinéraire**

15/ **Présence et valorisation de points d'intérêt sur l'itinéraire**

*Mise en valeur des sites d'intérêt touristique : mise à disposition, à travers la signalétique, les cartes touristiques et les supports numériques, d'informations pratiques.*

16/ **Visibilité et promotion de l'itinéraire vélo**

*Mise en valeur de l'itinéraire à travers différents moyens de communications (site web dédié - préciser si le site est mobile ou non - présence sur des sites partenaires, documents promotionnels, application mobile, topoguides dédiés).*



## ✓ Autour de l'itinéraire

### **17/ Boucles cyclables autour de l'itinéraire**

*Merci de préciser les connexions avec des circuits route ou VTT complémentaires, accessibles à moins de 5 km autour de l'itinéraire, en précisant si possible les niveaux de difficultés et le nombre de km.*

### **18/ Territoires labellisés Station Verte**

*Merci d'indiquer le nombre de collectivités labellisées « Station Verte » situées à moins de 5 km de l'itinéraire.*

### **19/ Sites d'intérêt touristique autour de votre itinéraire**

### **20/ Autres caractéristiques « vélo »**

*Vous pouvez ajouter dans cette rubrique tout élément complémentaire susceptible d'appuyer votre candidature.*

Trophée organisé par la Fédération française de cyclotourisme  
et ses partenaires.